



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Yonne

Commune : Joigny

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 09/08/1924

Étendue de la protection : façade en pans de bois du 16e siècle : classement : 9 août 1924

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.